

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe Stratégie et Développement du Territoire
Direction des Relations Internationales et des Affaires Européennes
22-47

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 AVRIL 2020
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL / M. PATRICK BORÉ**

OBJET : Délégation relations internationales et européennes : cotisations 2020.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux relations internationales et affaires européennes, interventions humanitaires, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Conformément au rapport cadre n° 21 du 14 décembre 2018 portant sur la politique publique conduite en matière de relations internationales, affaires européennes et interventions humanitaires du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, ce rapport propose, suivant le tableau détaillé en annexe le paiement, au titre de 2020, de cotisations d'un montant total de 28 648 € relatives à la participation du Conseil Départemental à des réseaux européens dont il est adhérent.

Ces associations permettent notamment aux acteurs du département de bénéficier d'aides et de conseils dans leurs projets de coopération, d'intégration européenne et méditerranéenne.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL